

LES FRUITS de la recherche parviennent-ils AUX CONSOMMATEURS ?

par JEAN-LUC ROY*

responsable

Centre de documentation

Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation

Au Québec, la mise en marché des fruits de la recherche en éducation est-elle bien organisée ? Comparés au budget et aux efforts de production — pour rester dans la même allégorie — quel budget et quels efforts sont consacrés à la mise en marché ? A-t-on progressé, à ce sujet, durant la dernière décennie ?

Pour voir les chances que la consommation suive un peu la production, il faut examiner les habitudes des consommateurs-lecteurs en éducation, leurs instruments de recherche bibliographique, leurs sources d'approvisionnement ainsi que les mécanismes de diffusion de l'information.

Les habitudes des lecteurs de rapports de recherche

Les habitudes des enseignants et autres éducateurs face aux produits de recherche ne semblent pas avoir été étudiées systématiquement. Cependant, une dizaine d'années de service à la clientèle dans un centre de documentation spécialisé en éducation, des témoignages convergents et des éléments de recherches qui touchaient aussi à cette question permettent les remarques qui suivent. Celles-ci sont hasardeuses, mais elles pourraient au moins servir de thème à une recherche-action visant à amender ces habitudes.

* En 1972, Monsieur Jean-Luc Roy avait présenté, dans *PROSPECTIVES*, la situation de la documentation sur l'éducation. Douze ans plus tard, il fait état des changements survenus dans ce domaine au Québec.

Les dirigeants de notre système scolaire peuvent difficilement être de gros lecteurs de rapports de recherche. Le courrier leur apporte déjà trop de documents administratifs à absorber. En certaines occasions, ils ont commandé des synthèses de recherches sur divers sujets (l'intégration scolaire, l'impact des caractéristiques scolaires, l'alphabétisation, l'évaluation institutionnelle, la formation générale, le développement de la pensée formelle, l'enseignement individualisé, la formation des maîtres, etc.). Il serait intéressant de savoir si, sur ces questions, la trace des conclusions des recherches est suffisamment évidente dans le design des réformes ou innovations¹. Le développement pédagogique semble venir de la réflexion, de la discussion, de la consultation verbale, plus que de l'appropriation de rapports de recherche².

D'après des conseillers pédagogiques locaux, les enseignants sont perméables aux données de recherche, mais via la communication verbale beaucoup plus que la communication écrite. Les plus dynamiques participent volontiers à des échanges informels locaux, à des colloques ou congrès, mais ils ne vont pas souvent à la bibliothèque consulter une revue pédagogique, un rapport, et encore moins un répertoire bibliographique. C'est ce qui ressort de l'enquête *Ressources et pratiques pédagogiques*³.

Les enseignants ne sont même pas friands des bulletins pédagogiques locaux, qui se veulent une prémastication des produits de recherche. Dans les collèges, par exemple, plusieurs de ces bulletins (une bonne douzaine) ont paru une fois, deux fois, guère plus, faute de lecteurs et... de collaborateurs.

Les études universitaires dans une discipline à enseigner ont fourni à l'enseignant l'occasion d'ap-privoiser la documentation de cette discipline. Il n'est pas sûr, par contre, que les études pédagogiques, sou-vent parcellaires, aient produit une appropriation semblable de la documentation pédagogique.

D'ailleurs, le contenu ainsi que la « cuisine » de son enseignement accaparent déjà suffisamment son esprit pour qu'il se questionne peu sur les fon-dements scientifiques de ses procédés pédagogiques⁴. D'autant plus que la pertinence des recherches en éducation ne pêche pas par une visibilité aveuglante. Les auteurs-chercheurs sont, en général, beaucoup plus habiles à démontrer le bien-fondé de leurs conclusions qu'à mettre en lumière les incidences de leurs trouvailles sur les pratiques pédagogiques. C'est vrai au Québec comme ailleurs, en sciences humaines comme en sciences exactes.

L'enseignant qui consulte directement une bibliothèque spécialisée en éducation a un projet déterminé, passer : il prépare une thèse, il a un devoir universitaire à rédiger, il fait partie d'un groupe de travail chargé d'une analyse ou d'un développe-ment, ou bien il a reçu une subvention de recherche. Il a donc toutes les chances d'être un chercheur occa-sionnel, largement tributaire de conseillers spéciaux sur le plan méthodologique. Rien de surprenant, par exemple, qu'il n'ait pas le temps de se familiariser avec l'instrumentation bibliographique, clé du maga-sin des produits de recherche.

Instrumentation bibliographique

L'instrumentation bibliographique dans le domaine de l'éducation a connu quelques dévelop-pements durant la dernière décennie. En voici les principaux, survenus depuis le bilan qui paraissait en 1972 dans la revue *Prospectives*⁵.

D'abord le *Répertoire canadien sur l'éducation/ Canadian Education Index* (RCE/CEI), pris en charge en 1972 par l'Association canadienne d'éducation/ Canadian Education Association, s'est gagné de nou-veaux collaborateurs. Il dépouille environ 200 péri-odiques canadiens sur l'éducation et signale une bonne quantité de monographies. Le CADRE collabore à cet index avec plus de 500 fiches de monographies, chaque année, ce qui couvre une forte proportion de la production québécoise en dehors des périodiques. L'index cumulatif de l'année 1981-82 cite environ 8 000 documents.

Les articles des principales revues québécoises qui touchent à l'éducation sont aussi indexés dans un autre répertoire que publie la Centrale des biblio-thèques Inc. depuis janvier 1984. Il s'agit de *Point de repère*, qui dépouille 265 périodiques de langue française que reçoivent les bibliothèques scolaires et collégiales. Ce nouvel index bimestriel remplace *RADAR* et *PERIODEX* que publiaient, le premier la Bibliothèque nationale du Québec, le second la Cen-trale des bibliothèques Inc. On pourra acheter *Point de repère* en publication imprimée ou en microfiches.

Un autre répertoire, *BIBLIOCOM*, couvre de nombreux aspects de la technologie éducative, parmi les diverses sciences et techniques de la communi-cation. « Bibliographie internationale de la docu-mentation en langue française sur la communica-tion », ce répertoire est produit par le Département d'information et de communication de l'Université Laval, avec l'appui financier de l'Unesco et la col-laboration du Centre régional de documentation péda-gogique de Bordeaux. On y analyse, dans chaque volume annuel, quelque 2 000 monographies et articles périodiques sur les langages et les métiers de la communication, les mass médias, la télécommu-nication, la pédagogie de l'audiovisuel, l'édition, l'informatique, etc. Depuis 1976, 6 volumes ont été publiés.

L'Association canadienne d'éducation publie depuis 1969 son *Annuaire d'études en éducation au Canada/Directory of Education Studies in Canada*. On comprend difficilement pourquoi l'information de ce répertoire est fournie en dehors du RCE/CEI. Ses notices, cependant, sont annotées, basées sur une cueillette de renseignements directement auprès des chercheurs et elles touchent plusieurs thèses ou mémoires qui échappent à l'autre répertoire de l'As-sociation canadienne d'éducation.

Au sujet des thèses et mémoires, il faut dire que ce genre de rapports de recherche reste encore beau-coup trop insaisissable. Certaines facultés d'éduca-tion font paraître sporadiquement des listes rétro-spectives, de même qu'une chronique de la *Revue des sciences de l'éducation*, « Recherches en édu-cation faites au Canada français », depuis 1975. Ces relevés de Paulette Bernhard et des compilateurs qui l'ont précédée ont pu servir au choix de la docu-mentation à acquérir dans les bibliothèques, mais pour une consultation vraiment commode, nous comptons beaucoup plus sur un développement amorcé du côté de la base de données bibliographiques *EDUQ*.

EDUQ, bibliographie analytique sur l'éducation, publiée par la Direction de la recherche du ministère de l'Éducation et réalisée à la Centrale des bibliothèques Inc., est en train de devenir l'instrument bibliographique par excellence⁶ sur l'éducation au Québec. Sous la direction de Robert Ayotte, du ministère de l'Éducation, des personnes travaillent à dépister et à analyser toutes les études, notamment les thèses acceptées dans les diverses facultés universitaires.

Les six volumes déjà parus nous ont fourni des résumés substantiels de 3 000 documents, surtout monographiques. Les notices y sont classées selon un cadre sûrement commode pour les gestionnaires de la recherche et un index très détaillé permet les accès les plus divers. Les descripteurs utilisés sont tirés principalement du *Thésaurus de descripteurs sur l'éducation* publié par le CADRE.

Pour suivre la recherche d'encore plus prêt, l'équipe de Robert Ayotte met également à notre disposition son *Répertoire des projets de recherche en éducation*. Il s'agit d'un inventaire annuel des travaux entrepris soit au ministère de l'Éducation, soit grâce à une subvention de celui-ci. On y indique le chercheur principal, la problématique du projet, des objectifs ainsi que la méthodologie adoptée.

Le catalogue collectif des diverses bibliothèques de l'Université du Québec devient, grâce au logiciel SIGIRD, une autre base de données bibliographiques importante⁷, notamment en éducation. Un poste de consultation dit « de télé-référence », dans chacune des constituantes de l'Université du Québec, donne accès à toute l'information dont dispose le réseau.

Citons également les postes de télé-référence⁸ qu'on trouve aussi dans toutes les universités et à la Bibliothèque administrative du ministère des Communications. On peut y questionner des bases de données étrangères, telles que ERIC, via la Bibliothèque nationale du Canada ou le serveur américain Lockheed, et la section « 520, Éducation » de FRANCIS (Centre national de la recherche scientifique, Paris) via Informatex, de Montréal.

Le réseau collégial, lui, jouit depuis 1974, grâce à une subvention annuelle de la Direction générale de l'enseignement collégial, d'un service de consultation bibliographique tout à fait particulier. De tous les coins du Québec, un enseignant, un conseiller pédagogique ou un chercheur peut, sur un simple appel au CADRE, obtenir qu'on fasse pour lui une recherche

bibliographique. La bibliothèque du CADRE, spécialisée en enseignement collégial, est mise à profit ainsi que les autres sources jugées pertinentes. Une collection unique en son genre de dossiers bibliographiques est constamment développée. On y verse les résumés des documents ajoutés à la collection et des articles pertinents trouvés dans les revues, les fiches des projets repérés dans des répertoires, des feuillets publicitaires, des renseignements même partiels notés au passage, etc. Les documents eux-mêmes peuvent être empruntés sur place ou par courrier. Un bulletin bibliographique, *Documents reçus*, renseigne les collèges sur les nouvelles acquisitions⁹.

Ces développements de l'information bibliographique sont très appréciés des usagers ; mais ceux-ci sont malheureusement trop isolés les uns des autres pour en faire la critique et l'éloge auprès des bailleurs de fonds. Ceux-ci, les généraux du système scolaire, auraient pourtant besoin de ces réactions, puisque, étant bien servis par leurs officiers-recherchistes personnels, ils oublient parfois l'effet désastreux des coupures budgétaires et les obstacles qu'ils rencontreraient sur le chemin des documents alors qu'ils étaient simples chercheurs-trouvions.

Pendant il faut savoir gré au gouvernement d'avoir, en 1980, formulé une politique d'information scientifique et technique très prometteuse¹⁰. Même si elle est encore seulement... prometteuse.

Sources d'approvisionnement

Les grandes orientations tracées par la politique d'information scientifique et technique vont au-delà de l'information bibliographique. Elles touchent aussi l'accès aux documents eux-mêmes. À quoi servirait, en effet, un contrôle bibliographique serré si les documents sont introuvables ? C'est là justement que le discours officiel laisse sceptique le chercheur ou agent de développement dans le domaine pédagogique.

Si on compare la situation présente aux constatations relevées en 1972, on est forcé d'avouer que les progrès sont minces.

Les budgets des bibliothèques d'éducation dans les universités n'ont pas suivi, et de loin, l'augmentation des coûts d'achat de volumes et d'abonnements aux périodiques, ni celle des budgets spéciaux consacrés au perfectionnement des maîtres¹¹.

Une importante bibliothèque pédagogique, celle de la CÉCM, a vu son budget tronqué des deux-tiers. Une autre, celle du ministère de l'Éducation, à Mont-

réel, a été littéralement liquidée. Celle de l'Institut canadien d'éducation des adultes, fermée pendant quelques années, tente désespérément de retrouver un second souffle. Celle du CADRE dispose d'un budget d'acquisition gelé depuis quelques années, son financement par la Direction générale de l'enseignement collégial a été coupé de moitié et son avenir est tout à fait incertain.

Sans doute, l'utilisation des ressources financières a besoin d'être mieux coordonnée. Mais encore faut-il avoir des ressources. Quant on est réduit au minimum vital pour l'utilisation locale, par exemple dans chacun des laboratoires d'étude que sont les bibliothèques universitaires de premier cycle vouées à la formation des maîtres, comment penser coordination avec les autres établissements ? Le prêt entre bibliothèques ouvre partiellement aux éducateurs les portes de quelques bibliothèques universitaires spécialisées en éducation. Mais les occasions de frustration sont nombreuses, notamment en ce qui a trait aux périodiques¹².

Une nouveauté mérite des applaudissements : la plupart des documents hors commerce signalés dans le répertoire EDUQ seront disponibles sur microfiches, à la Centrale des bibliothèques Inc. à un prix modique. Les étudiants universitaires s'y adapteront sans doute, comme aux microfiches ERIC. Mais les autres, habitués à travailler dans un bureau dépourvu de lecteur de microfiches¹³...

Mécanismes de diffusion

J'évoquais plus haut la nécessité de distinguer la fonction recherche de la fonction diffusion des produits de recherche. Ces fonctions, en effet, font appel à des habiletés et à des attitudes assez distinctes pour que des catégories distinctes de professionnels en soient chargées.

Aux États-Unis, par exemple, parallèlement à l'organisation décentralisée de la recherche, munie de multiples canaux de distribution des produits « primaires » de recherche (rapports monographiques et articles de revue, collection de microfiches ERIC, University Microfilms International, etc.), on a de vastes réseaux de répertoriage (les seize « clearing-houses » du ERIC, les producteurs de *Dissertation Abstracts* et de *Psychological Abstracts*, etc.), une pléiade de revues et bulletins qui discutent des produits « primaires » de recherche, les synthétisent, les vulgarisent, les résumant, les signalent brièvement, etc. Ces produits « secondaires » sont, à leur tour, diffusés via les professeurs des « teachers colleges »,

mais aussi via plusieurs agences (« link agents ») dont la principale est le National Diffusion Network¹⁴.

Qu'en est-il au Québec ?

Ici aussi la recherche est décentralisée. Il s'en fait dans toutes les universités, dans les différentes directions du ministère de l'Éducation, dans quelques organismes spécialisés¹⁵, dans les collèges et dans quelques commissions scolaires.

Par contre, le répertoriage systématique est plutôt centralisé à la Direction de la recherche et à la Centrale des bibliothèques Inc. Ça suffit probablement.

Pour la distribution des rapports de recherche, en plus des publications monographiques et la collection de microfiches EDUQ, nous avons au moins les revues suivantes : *Revue des sciences de l'éducation*, *Repères*, *Prospectives*, *Mesure et évaluation en éducation*, *Orientation professionnelle*, *Pédagogiques*, *Apprentissage et socialisation*, *Perspectives universitaires*, *McGill journal of education*.

C'est au niveau des produits « secondaires », qui visent un grand public, que les lacunes sont le plus graves. Depuis la disparition de revues telles que *Informeq*, *Revue scolaire*, *Éducation Québec*, *Éducation et société*, *Pédagogique ouverte*, *Grain de sel*, etc. il reste quelques bulletins d'associations ou d'universités et, fort heureusement, *Vie pédagogique*, *Dimensions*, *Le préscolaire*, *Les enseignants*, *Profil de la formation professionnelle*, *Liaisons*, *Le magister*, *Information* (Revue de la F.Q.D.E.), et les nouveaux *Formation et emploi* et *Didasco*.

Quant aux genres de publications apparentées aux « information analysis products » (synthèses de recherches, bibliographies commentées, « dossiers-souches », revues de la recherche), le Québec les découvre à peine.

De tout le budget affecté à la recherche en éducation, il n'y a pas de doute qu'une plus forte proportion devrait être consacrée à la diffusion des résultats. Il serait illusoire d'attendre des retombées immédiates et visibles de chaque projet de recherche ; cependant, les efforts déjà faits pour mettre les praticiens en contact avec les résultats de recherche devraient être encouragés et augmentés.

Les canaux de diffusion doivent être diversifiés pour s'adapter à la diversité des récepteurs. Peut-être des colloques pour les « auditifs » et des bulletins ou démonstrations pour les « visuels »... De toute façon, des « communicateurs » habiles et compétents devraient être mis à contribution plus largement. Ceci ne veut pas dire lancer de nouvelles revues. On a trop tendance à le faire, je crois, oubliant le fait suivant : il est plus naturel de s'habituer à suivre une ou deux revues, de rester « branché » à un ou deux canaux de transmission que de suivre un horaire complexe d'émissions. Mais les revues existantes doivent être soutenues financièrement.

Les professeurs d'université chargés du recyclage des maîtres sont bien placés pour diffuser les produits de recherche. Et leurs exposés, constamment renouvelés, j'espère, doivent attirer l'attention sur les recherches les plus récentes et les plus pertinentes¹⁶.

Un autre spécialiste mérite d'être valorisé, comme agent de liaison entre consommateurs et producteurs de recherche. C'est le consultant bibliographique, le spécialiste en information documentaire, qui interprète les besoins d'un chercheur inexpérimenté, questionne pour lui les multiples sources bibliographiques, lui suggère des pistes diverses, traduit son vocabulaire en celui des auteurs... Celui qui a un projet, aurait-il à sa disposition l'ordinateur le plus compréhensif, ne réussira pas à lui arracher tous les renseignements, tous les filons documentaires, que le bibliothécaire averti saura exploiter pour lui.

Conclusion

Au Québec, le marché des fruits de la recherche en éducation est mieux organisé que dans les pays du tiers-monde... Des progrès notoires ont été accomplis durant les dernières années. Les professionnels de l'éducation les plus dégourdis devraient parvenir à suivre ce qui se passe du côté de la recherche.

Il faut maintenant songer aux éducateurs dévalorisés : consolider les bibliothèques spécialisées en éducation et les postes de consultation bibliographique et, pour ce faire, repenser la répartition du budget de recherche. Stimuler la diffusion des résultats de recherche devrait monter en tête des priorités. Il faut revaloriser le rôle des auteurs qui savent concentrer sur un point à réformer l'éclairage diffus de recherches éparses et ainsi faire germer certaines intuitions prometteuses dans l'organisation scolaire et les pratiques pédagogiques.

Peut-être même faudrait-il confier à un organisme spécialisé le mandat de planifier la production de brèves synthèses de recherches ou « dossiers-souches¹⁷ » : choisir les thèmes à traiter en consultant de bons interlocuteurs du milieu, faire les appels d'offres de service de personnes compétentes, choisir et encadrer de près les auteurs choisis, fournir le matériel documentaire approprié, publier et distribuer ces productions.

1. Manuel Crespo rapporte une vérification apparentée à celle-là. Voir son article « L'impact de la recherche appliquée en milieu scolaire : quelques considérations préliminaires », dans *Revue canadienne de l'éducation/Canadian journal of education*, vol. 5 no 4, 1980, pp. 8-21.
2. Il se peut, par exemple, que dans le phénomène récent dont parlent les médias — des classes entières de « raccrocheurs » enthousiastes — ait joué le gros bon sens doublé d'un sain opportunisme, autant sinon plus que l'influence indirecte de recherches sur l'individualisation de l'apprentissage, les facteurs de motivation, l'« effet Pygmalion », etc. Ces recherches auraient tout au plus contribué à faire mûrir le gros bon sens des éducateurs.
3. *Ressources et pratiques pédagogiques*, Québec, Direction générale de l'enseignement collégial, 1980, 2 vol. ; voir en particulier les pages 449 et 169. Jean Hassenforder, de l'Institut national de recherche pédagogique (Paris), constate la même carence chez les éducateurs de France. Voir son article « Recherche en éducation et information des enseignants », dans *Perspectives documentaires en sciences de l'éducation*, no 1, 1983, pp. 7-11 ; ou le compte rendu d'une enquête par Geneviève Lefort auprès d'enseignants-chercheurs de l'École normale supérieure de St-Cloud : « Quelques données sur l'utilisation de l'information en sciences de l'éducation », *BRISES* (Bulletin de recherches sur l'information en sciences économiques, humaines et sociales, du Centre de documentation Sciences humaines, Paris), no 3 octobre 1983, pp. 34-36. Les « scientifiques » de l'éducation seraient beaucoup moins enclins que leurs collègues des sciences exactes à surveiller de près l'information qui les concerne.
4. Ce volet de la tâche de l'enseignant, selon un certain point de vue, n'a même pas été retenu par les responsables d'enquêtes telles que *La tâche des enseignants de l'élémentaire et du secondaire* (Québec, Service général des personnels des organismes d'enseignement, mars 1975, 5 vol.) et *La tâche des enseignants du collégial* (Québec, Service général des personnels des organismes d'enseignement, juin 1975, 3 vol.). Espérons que l'étude, annoncée récemment par le Conseil supérieur de l'éducation (janvier 1984), sur « la condition des enseignants », va enquêter du côté des possibilités, pour les enseignants, de se documenter aisément sur la pédagogie.
5. Jean-Luc Roy, « La documentation sur l'éducation », dans *Prospectives*, vol. 8 no 1, janvier 1972, pp. 11-16.
6. Je dirais même « de luxe », compte tenu du nombre d'abonnés (156 en janvier 1984, dont 30 collègues et 17 écoles secondaires) et des ressources financières qu'il draine. Le traitement de l'information y est hautement raffiné, modelé sur les premiers numéros d'une publication ontarienne, *ONTERIS*. Celle-ci, après étude de rentabilité sans doute, fut réduite au strict minimum ; tout comme la *Bibliographie annuelle de la recherche française en éducation 1980* — (Paris, Ins-

- titut national de recherche pédagogique, 1982-). Le traitement que la Centrale des bibliothèques Inc. applique à son autre base de données, *CHOIX*, constituerait un compromis très valable entre le modeste *ONTERIS* et le coûteux *EDUQ*.
7. Voir la description qu'en fait Laval Du Breuil, « Le réseau de télédocumentation de l'Université du Québec », dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 28 no 2, avril-juin 1982, pp. 63-68.
 8. Gilles Deschatelets, *Enquête sur les services de téléréférence au Canada*. Québec, Université Laval, 1980, 142 p.
 9. Il ne faut pas confondre ce « support documentaire au développement pédagogique des collèges » avec le projet « I.D. — CEGEP » de la Fédération des cégeps. Celui-ci vise à créer une banque de données disponibles à distance : « Les données comparatives » (statistiques diverses), « Les productions institutionnelles » (documents divers), « Les politiques et procédures administratives », « Les études et recherches » (concernant le réseau) « Les données relatives à la gestion des ressources humaines ». Voir Régent Séguin, « I.D. Cégep... en développement », *Fédé-réseau*, 22 mai 1984, p. 2.
 10. Québec (Province) Gouvernement, *Un projet collectif : énoncé d'orientations et plan d'action pour la mise en œuvre d'une politique québécoise de la recherche scientifique*, Québec, 1980, pp. 41-44.
 11. Heureusement qu'il y a la collection de microfiches ERIC, que toutes les universités ainsi que la Bibliothèque administrative du ministère des communications peuvent se payer.
 12. Une expérience de transmission électronique de textes, à l'Université du Québec, a cherché un correctif aux frustrations qui accompagnent les emprunts entre bibliothèques. Une conclusion : technologie encore trop coûteuse. Voir Gérard Mercure, G. Lavoie et L. Du Breuil, *Étude de l'emploi de la télécopie pour le prêt entre bibliothèques*, Ste-Foy, Université du Québec, 1978.
 13. Le problème est le même pour les microfiches ERIC: depuis que le Service général des moyens d'enseignement a fermé son centre de documentation de la rue Fullum à Montréal, il n'offre plus le service de copie sur papier des microfiches ERIC. Il faut s'adresser à Arlington, Virginia, et s'armer de patience.
 14. Malgré cette richesse, un comité d'évaluation déplorait encore, en 1979, le peu de communication entre chercheurs et praticiens. Voir l'analyse et les recommandations que font H.P. Bain et J.R. Groseclose dans un article intitulé « The dissemination dilemma and a plan for uniting disseminators and practitioners », dans *Phi Delta Kappan*, vol. 61, no 2, oct. 1979, pp. 101-103. Voir également E.M. Glaser, H.H. Abelson et K.N. Garrison, *Putting knowledge to use*, San Francisco, Jossey-Bass, 1983, 636 p. En France, la situation n'est pas plus enviable. C'est du moins ce qui ressort de deux documents récents : « Le vide politique, dossier L'information dans l'éducation », par Simone Pissarro, dans *Magazine L'Éducation*, supplément à *L'Éducation hebdo*, no 13, 16 déc. 1982, pp. 22-28 ; « Les chercheurs en éducation et les utilisateurs de leurs travaux scientifiques », par Suzanne Mallo, dans *BRISES* (Bulletin de recherches sur l'information en sciences économiques, humaines et sociales, du Centre de documentation Sciences humaines, Paris), no 3 octobre 1983, pp. 31-33.
 15. Parmi les organismes spécialisés, citons l'INRS — Éducation et l'ENAP, rattachés à l'Université du Québec, le CADRE CEGIR, SORECOM, le Conseil québécois de l'enfance exceptionnelle, le Conseil supérieur de l'éducation, le Conseil des collèges, le Conseil des universités, la Fédération des cégeps, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, le Conseil scolaire de l'Île de Montréal, la Centrale de l'enseignement du Québec.
 16. Un exemple remarquable, tout à fait d'actualité, nous a été fourni par Peter Coleman, sur une idée chère à nos réformateurs, celle de donner du pouvoir à l'école. Voir le tour des recherches récentes qu'il fait dans son article « Improving schools by school-based management », *McGill journal of education*, vol. 19 no 1, hiver 1984, pp. 25-43.
 17. Le rapport de Louis Gadbois et Paul-Émile Gingras, *Dossier-souche sur l'innovation pédagogique* (Montréal, CADRE, 1981, 189 p.) discute de ce « genre littéraire » et, en deuxième partie, fournit un exemple, d'une dimension exceptionnelle imposée par le sujet. Au Conseil québécois de la recherche sociale, le programme de subventions à la recherche comporte, depuis 1983, un volet « Recension des écrits sur des thèmes proposés ». On se propose de faire ainsi, chaque année, un appel d'offres pour la rédaction de quelques synthèses de documentation.